



HAL
open science

Archaisme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées

Jean-François Sablayrolles

► **To cite this version:**

Jean-François Sablayrolles. Archaisme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées. Colloque "Stylistique de l'archaïsme": Cerisy, 26-30 septembre 2007, Sep 2007, Cerisy, France. pp.43-65. <halshs-00735659>

HAL Id: halshs-00735659

<https://shs.hal.science/halshs-00735659v1>

Submitted on 26 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

« Archaïsme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées »

Stylistique de l'archaïsme, Laure Himy-Pieri et Stéphane Macé éd. , Presses Universitaires de Bordeaux, collection "Poétique et stylistique", 2010, p. 43-65.

Résumé :

Les effets stylistiques des archaïsmes sont souvent assimilés à ceux des néologismes (voir les dictionnaires du XIX^e siècle ou l'*Histoire de la langue française* de F. Brunot), faute d'une définition claire de l'archaïsme où l'on confond deux réalités linguistiques radicalement différentes malgré un point commun. L'absence de dénominations propres pour ces deux réalités est révélatrice de cette confusion qu'elle contribue à pérenniser. Des exemples pris dans *Stèles* de V. Ségalen et dans *Le Burelain* de R. Jorif serviront à cerner de plus près l'archaïsme et à le distinguer d'autres concepts. Les archaïsmes de ces deux œuvres présentent par ailleurs de forts contrastes tant dans la production que dans la réception. Nous nous emploierons à y analyser leur place et leurs rôles.

Mots-clés : néologisme, archaïsme, stylistique, paléologisme

ARCHAÏSME : UN CONCEPT MAL DEFINI ET DES UTILISATIONS LITTERAIRES CONTRASTEES

L'archaïsme est généralement présenté comme l'antonyme du néologisme, mais des linguistes, stylisticiens ou lexicographes qui se soucient des effets stylistiques produits par les archaïsmes les assimilent souvent à ceux produits par les néologismes. Au point que les deux concepts sont parfois purement et simplement assimilés. Des nuances sont cependant introduites quelquefois, mais non sans des flottements, paradoxes ou contradictions dus à l'absence de prise en compte d'une différence linguistique fondamentale. Une lacune de la terminologie linguistique qui a une dénomination pour deux réalités crée et entretient la confusion. Les « archaïsmes » de *Stèles* de Ségalen ne sont ainsi pas du même type que ceux du roman de Jorif *Le burelain*, et les effets stylistiques diffèrent¹.

1. Une discussion du concept d'archaïsme et sa scission en deux concepts distincts

1.1. De l'assimilation pure et simple de l'archaïsme et de la néologie...

1.1.1. Identité d'effets stylistiques, formulée de manière neutre

C'est sans doute Charles Bruneau qui pratique le plus explicitement l'assimilation des deux concepts d'archaïsme et de néologie dans une formulation dénuée d'ambiguïté :

Pour des raisons historiques, nous distinguons artificiellement néologismes et archaïsmes. Au point de vue stylistique, l'effet produit sur le lecteur, averti ou non, est exactement le même. (*HLF* tome XIII, 1^{re} partie, p. 339)

¹ Il ne sera question que des archaïsmes relevant du lexique à l'exclusion d'autres types d'archaïsmes, syntaxiques entre autres. Les deux œuvres citées serviront de support à la réflexion sur l'archaïsme sans faire l'objet d'une étude stylistique.

Cette assimilation était d'ailleurs déjà effectuée par le même auteur, non pas directement et pour elle-même mais à propos de l'emprunt :

Inconnu au lecteur, le mot étranger produit sur lui le même effet que l'archaïsme ou le néologisme. (*HLF* tome XIII, 1^{re} partie, p. 21)

Si l'emprunt a le même effet que l'archaïsme ou le néologisme c'est que leurs effets sont les mêmes. Remarquons que si l'assimilation de l'emprunt à la néologie est fréquente², celle de l'emprunt à l'archaïsme l'est moins. Michael Riffaterre ([1961] 1971 :108) procède néanmoins à cette triple assimilation :

Le caractère pertinent, selon moi, c'est que l'archaïsme est perçu comme appartenant à un état de langue antérieur à celui qui est représenté dans le contexte ; la substitution de l'archaïsme à un synonyme contemporain crée un certain degré d'imprévisibilité dans le décodage de la phrase ; d'où un contraste créateur d'effet. Dans une classification vraiment stylistique, ce trait spécifique permettrait de grouper dans une même classe l'archaïsme, le néologisme, les emprunts à des langues étrangères et techniques.

J.-M. Klinkenberg (1970) note aussi la proximité des deux concepts puisque des néologismes peuvent parfois donner une impression de désuétude et qu'inversement un archaïsme peut parfois paraître néologisme.

Plus récemment encore, le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* (1985 :1316) assimile néologisme et archaïsme dans l'encadré *néologie* à propos des néologismes de Huysmans :

« —parfois par reprise de mots archaïques ou fruit d'une création morphologique normale— ».

Les mots archaïques repris et la néologie formelle sont donc souvent mis sur le même plan et les archaïsmes sont considérés comme des néologismes.

1.1.2. Assimilation avec jugements de valeur

Ces assimilations s'accompagnent parfois de jugements de valeur. Archéologismes et néologismes enrichissent la langue du 16^e siècle. La réintroduction d'un mot tombé en désuétude est en effet un des moyens prônés par les poètes de la Pléiade, en particulier par Ronsard, pour développer le lexique, et ce procédé est associé à la création proprement dite :

...pour « hausser la langue maternelle »...« je fis des mots nouveaux, je r'appelay les vieux ». (cité dans *HLF* tome 2, p. 178) et « Fay nouveaux mots, r'appelle les antiques » (*ibid.* p. 172)

Mais cet avis positif n'est pas partagé par la *Grande Encyclopédie Berthelot* qui englobe dans une même condamnation les néologismes et les archaïsmes :

² C'est une des trois grandes branches de la néologie, avec la néologie formelle et la néologie sémantique, dans la plupart des typologies. (V. Sablayrolles, 2000 : 71-100)

L'abus des néologismes littéraires procède du même esprit que la recherche de l'archaïsme... (*GEB*, 1885-1902)

On trouverait bien d'autres assimilations entre archaïsmes et néologismes, mais des nuances sont parfois introduites.

1.2. ...À l'insertion d'une nuance...

Une différence qualitative est ainsi établie entre les deux réalités. Elle est un peu paradoxale puisqu'elle affirme la supériorité des archaïsmes au sein de l'ensemble des néologismes :

Pour l'artiste et même pour le linguiste, l'archaïsme est d'ailleurs le meilleur des néologismes : le fait même qu'un mot a vécu prouve qu'il est viable et le vieux mot a une couleur et un prestige que le mot nouveau ne possède point. (*HLF* tome XII, livre V, ch. 1, p. 303)³.

L'*HLF* n'est pas le seul ouvrage à assimiler ainsi l'archaïsme et la néologie en établissant une distinction entre eux. Les lexicographes des éditions Larousse l'avaient fait aussi :

Ces deux mots (*bienfaisance* et *patriote*) avaient, il est vrai, existé dans l'ancienne langue, mais leur résurrection constituait un véritable néologisme. (*Nouveau Larousse Illustré*)

La concession ou réserve exprimée par *il est vrai* et le qualificatif *véritable* montrent assez que les deux réalités ne sont pas complètement identiques.

1.3. ... Qui n'interdit pas des propos contradictoires ou dont les conséquences ne sont pas vraiment tirées

L'inadéquation de l'assimilation des deux notions du fait de leurs différences apparaît parfois en filigrane comme dans cette remarque de Pierre Larousse :

Un style ainsi bourré de néologismes ou d'archaïsmes comme on voudra, est dira-t-on un style de décadence. (*Grand Dictionnaire Universel Pierre Larousse*)

La désinvolture de l'expression (*comme on voudra*) et l'ordre inattendu des deux termes mis en équivalence entrent en contradiction avec le reproche adressé auparavant aux grammairiens qui considèrent comme néologismes des mots réintroduits dans la langue après en avoir disparu alors que :

La plupart de ces néologismes -littéraires- sont, à proprement parler, des archaïsmes.

On peut être étonné que l'auteur ne cherche pas à parler « proprement » quand il emploie *néologismes* et non *archaïsmes* et aussi qu'il ne présente pas les termes dans l'ordre inverse. La cohérence aurait voulu : « un style ainsi bourré d'archaïsmes » suivi de la

³ Cependant R.-L. Wagner est d'un avis contraire : il déclare, dans la préface au *Dictionnaire des mots sauvages* de M. Rheims (1969), que « les seuls bons néologismes viennent de l'emprunt ».

concession faite à ceux qui y perçoivent des néologismes comme les grammairiens nomment les mots qu'ils ignorent « ou néologismes comme on voudra ».

Mais la réflexion et les exemples fournis dans la longue partie encyclopédique de l'article *néologie* du *Grand Dictionnaire Universel* sont très instructifs pour l'étude du rapport entre archaïsme et néologisme :

De vieux mots, excellents, qui donnent à la phrase de Montaigne ou de Rabelais leur saveur particulière, avaient été maladroitement expurgés des dictionnaires au XVII^e siècle ; le XIX^e les y a fait rentrer et il a bien fait. Le vieux français est une mine inépuisable de ces mots, qui n'ont de nouveau que l'apparence. Mais telle est l'habitude des grammairiens de taxer de néologisme tout mot ignoré d'eux, qu'il n'est pas de traité spécial où l'on ne rencontre cette affirmation : « *démagogue* a été créé par Bossuet ; *vagissement*, par Voltaire ; *endolori*, par J.-J. Rousseau, etc. » Or, il suffit d'ouvrir le dictionnaire de M. Littré pour voir que *démagogue* était employé au XIV^e siècle, *vagissement* au XV^e, et *endolori* au XVI^e. Il en est le plus souvent de même des mots reprochés comme néologismes à Victor Hugo et à Théophile Gautier, les deux écrivains qui en ont le plus mis en circulation⁴, Théophile Gautier surtout : leurs néologismes se trouvent le plus souvent dans Ronsard, dans Montaigne et dans Rabelais.

Mais les vieux mots dont il est question ici sont-ils à proprement parler des archaïsmes ? Et tous les archaïsmes correspondent-ils aux réalités linguistiques décrites dans les lignes précédentes ? On peut en douter et certains spécialistes ont eu à ce sujet des intuitions dont ils n'ont pas tiré toutes les conséquences.

Charles Bruneau utilise aussi le mot *archaïsme* dans le sens de « mot vieilli et d'emploi rare » et pas seulement dans celui de « mot complètement disparu et réintroduit » :

Chateaubriand choisit ses archaïsmes non parmi les vocables morts, mais dans les mots vieillissants. (*HLF*, tome XII, livre V, ch.1, p. 305)

...le vieux mot a une couleur et un prestige que le mot nouveau ne possède point. (*ibid*, p. 303.)

où le « vieux mot » ne peut être qu'un mot vieillissant et non un mot mort, comme on le verra.

De la même manière, P. Zumthor (1967) établit une distinction théorique entre les mots considérés comme vieillis » et les mots « sortis d'usage » ou « morts » en précisant que concrètement « les faits sont embrouillés ». Cette confusion possible le conduit logiquement à

⁴ Il est difficile de croire que Larive et Fleury (*Dictionnaire français illustré des mots et des choses*, 3 vol, 1887-1889) ne se soient pas inspirés directement de cet article du *DUPL*, à moins que tous les deux ne puisent à une source commune (le traité spécial évoqué dans ce dictionnaire ?), mais il est curieux de remarquer que la définition à propos de laquelle ils donnent en exemple ce qu'ils ont emprunté à des prédécesseurs ne correspond pas aux discours qu'ils tenaient : « Emploi d'un mot ancien dans un nouveau sens : on retrouve le plus souvent dans Ronsard, dans Montaigne et dans Rabelais les néologismes reprochés à Victor Hugo et à Th. Gautier ». Le changement de sens dont il est fait état ici n'apparaissait pas dans *DUPL*. À l'entrée *néologie* on trouve comme définition : « celui qui emploie des mots nouveaux ou donne un nouveau sens à d'anciens mots : Voltaire a été un néologue quand il a mis en circulation le mot *vagissement* ; Bossuet de même quand il a créé *démagogue* ». Là encore il est intéressant de voir que ces deux exemples figuraient déjà dans le *DUPL*, mais avec une utilisation différente. Ces mots sont donnés comme « mis en circulation » ou « créés » alors que le *DUPL* fustigeait les grammairiens ou les traités qui écrivaient de telles affirmations (cf. « *Démagogue* a été créé par Bossuet »).

ne pas tenir compte de cette distinction dans sa définition des faits auxquels il pense que le terme *archaïsme* devrait être réservé :

la résurgence, dans l'usage, d'un signe vieilli, voire disparu depuis quelque temps.⁵

J.-M. Klinkenberg (1970) qui a le souci de fonder linguistiquement le concept d'archaïsme l'assoit sur le statut de synonyme marqué, chronologiquement, d'un mot non marqué (*bailler* et *donner* par exemple). Mais s'il établit plus nettement que Zumthor la différence linguistique entre les deux aspects de vieillissement et de mort, il le fait comme s'il s'agissait d'une vérité d'évidence et non en recourant à des arguments proprement linguistiques, et il en minimise la portée en concluant sur leur quasi-équivalence stylistique :

Le mot moribond « obsolescent » (*entendre* au sens de *comprendre*) et le mot complètement mort sont à distinguer, mais ces deux catégories peuvent évidemment avoir des fonctions stylistiques convergentes.

C'est précisément ce qui semble contestable : une différence linguistique fondamentale leur interdit absolument d'avoir le même effet stylistique.

1.4. La solution : scinder le concept en deux : archaïsme et paléologisme

Il semble en effet opportun de distinguer au sein des « archaïsmes » deux réalités dont l'une seulement entretient des relations privilégiées avec la néologie. La distinction repose sur l'opposition entre « mort » et « vieillissant ». La couleur et le prestige attribués au « vieux mot » par Bruneau ne peuvent concerner que des mots que les gens connaissent encore : les mots vieillissants. Comment en effet des mots qui ont disparu de la circulation, les mots morts, pourraient-ils encore avoir une couleur et un prestige ? Des connotations ne peuvent être attachées qu'à des unités lexicales disponibles, au moins dans la compétence passive, et ces connotations peuvent précisément porter sur l'ancienneté des lexies : leur usage est daté. On ne les emploie plus, mais on est capable de retrouver, emmagasiné dans sa mémoire, leur signifié en même temps que leur désuétude apparaît. Ainsi, les mots *poitrinaire*, *poumon d'acier*, les expressions familières *ça gaze* et plus encore *ça biche* ne sont-ils plus couramment employés actuellement tout en étant encore largement compris et sentis comme datés (du moins par les gens d'une certaine génération). En revanche, des mots réintroduits avec une solution de continuité de plusieurs siècles sont inconnus des membres de la communauté linguistique qui n'ont pour eux aucun signifié disponible dans leur mémoire et encore moins de connotation attachée. Ils leur apparaissent donc comme complètement nouveaux et sont dans la même situation que les néologismes : un effort spécifique de construction du sens est exigé des lecteurs qui se fondent pour cela sur l'analyse morphologique⁶ et sur le contexte (linguistique et non linguistique). Seules des connaissances d'histoire de la langue ou la consultation d'ouvrages spécialisés révèlent leur existence passée.

Il apparaît ainsi que l'étiquette *archaïsme* sert à dénommer aussi bien des mots connus mais connotés vieillis que des résurgences de mots inconnus. Il faut nettement distinguer ces deux cas de figures et, pour cela, les dénommer différemment. Aussi ai-je proposé de garder

⁵ À quoi il oppose, et exclut comme archaïsme, « la survivance, dans un système, d'un signe ayant appartenu à un système désuet ».

⁶ S'ils sont simples, ils sont opaques (voir l'article d'Olivier Halévy). Seul le contexte permet de faire des hypothèses. Mais le risque d'erreur ou d'échec du travail interprétatif est plus grand que pour un mot construit.

archaïsme pour les mots « anciens, vieillissants » et de nommer *paléologisme*⁷ un mot réintroduit après une longue absence et dépourvu de signifié préconstruit et de connotation. S'il est vrai que « sauf les néologismes, tous les mots émis sont des mots transmis » (Grunig, 1985 : 231), les paléologismes, qui, du fait de leur ancienneté et de leur désuétude complète, ont toute chance d'être ignorés des lecteurs, se trouvent dans la même situation de mots non transmis. L'interprétant, qui ne dispose d'aucune information à leur sujet, a alors tendance à les considérer comme nouveaux. Seuls les paléologismes, comme ceux évoqués par Ronsard ou ceux repris par Chateaubriand, Hugo, etc. peuvent être considérés comme des néologismes d'un type particulier.

Notons aussi l'existence d'un phénomène proche mais rarement reconnu comme tel, la récréation fortuite de signifiants qui avaient eu cours et qui avaient disparu. Dans ce cas, il s'agit de néologismes formels et non de paléologismes qui relèvent de la néologie par emprunt. Il est peu probable que *générer*, *gouvernance*, *décisionnaire* soient des emprunts à des états anciens de la langue. Ils ont probablement été recréés indépendamment de leur existence ancienne (v. Sablayrolles, 2000 : 178).

Notons encore que des locuteurs peuvent donner à des mots courants à leur époque des acceptions anciennes ou même leur sens étymologique, ou leur sens compositionnel pour des lexies complexes construites. Ce procédé, qui consiste à remotiver un terme ou à lui donner une acception ancienne ou son sens premier, est considéré par Charles Bruneau comme une variante de l'archaïsme :

Le procédé qui consiste à restituer au mot un de ses sens anciens ou sa valeur étymologique est une variété de l'archaïsme (*HLF*, tome XII, livre V, ch.1, p. 306).

En fait, conformément à la distinction proposée précédemment, ces emplois relèvent du paléologisme pour peu que ces sens anciens ou étymologiques aient complètement disparu au moment de l'écriture. On ne peut les considérer comme archaïsmes que s'ils sont sentis comme vieillissants. Quant à la remotivation avec le sens compositionnel (qui n'est pas nécessairement attesté dans le passé), elle relève plutôt de la néologie, et de la néologie formelle et non sémantique comme on le dit trop souvent (v. Sablayrolles, 2000 : 255 et 401).

1.5. Une opposition non discrète, des précautions méthodologiques et des indices

Si l'opposition théorique entre archaïsme et paléologisme est claire, les faits, comme le faisait remarquer justement Zumthor (1967) peuvent être embrouillés. Et le relevé des archaïsmes d'une œuvre littéraire est une opération délicate, comme le montrent les disparités des inventaires établis par Bol (1972) puis Vanhèse (1985) de ceux de *Stèles* de Segalen. Outre le flou entourant le concept, les différences de lexique intégré et de culture jouent un rôle crucial. Zumthor (1967), dans sa conclusion, insiste sur l'aspect variable du sentiment lexical de chaque lecteur, lié à ses connaissances livresques⁸. À ces facteurs de variations individuelles, s'ajoutent des risques propres au travail sur des œuvres du passé avec des possibilités d'anachronismes. J.-M. Klinkenberg (1970) met en garde contre trois risques : la surestimation (des mots pas encore vieillis à l'époque), la sous-estimation (avec des vocables

⁷ De l'adjectif grec *palaios* « ancien », antonyme de *neos* et déjà intégré comme paléomorphème en français : *paléographie*, *paléologie* et... *paléomorphème*.

⁸ J.-M. Klinkenberg (1970) montre que c'est en fonction de sortes d'images d'Épinal véhiculées par la transmission de la culture littéraire, en partie dans le cadre scolaire, plus que par rapport à la réalité de la linguistique historique, que s'établissent ces reconnaissances d'archaïsmes, avec des références à telle ou telle époque, ou à tel ou tel genre littéraire (même si les faits linguistiques en question ne leur sont pas propres et les dépassent).

revenus en faveur après un certain déclin⁹) et des erreurs d'interprétation du degré d'archaïsme.

Le recours à des dictionnaires contemporains de l'écriture de l'œuvre est ainsi incontournable, mais leur consultation ne livre pas de réponses immédiates¹⁰. Une réflexion métalexigraphique s'impose tant pour l'interprétation de la présence ou absence d'un mot dans différents dictionnaires (de même époque ou d'époques différentes) que pour les éventuelles marques d'usage. Malgré des progrès récents, les informations des dictionnaires sont globalement déficientes tant dans l'indication des périodes où une lexie circule que dans ses types d'usage. Ce qui constitue une source de difficultés pour l'appréciation des archaïsmes littéraires.

2. Des utilisations littéraires contrastées

2.1. Les archaïsmes de *Stèles de Ségalen*

La place et le rôle des archaïsmes dans *Stèles* de Ségalen ne font pas l'unanimité. Le mot est absent de l'index du livre *Le Rituel du Livre* de Christian Doumet (1992) et le chapitre consacré au temps ne fait aucune mention de la présence d'archaïsmes dans le texte. Ce n'est pas non plus un concept retenu par Henry Bouillier dans les deux longues introductions de son édition du texte (1982). En revanche V. H. Bol dans sa *Lecture de Stèles* y consacre un long développement et la communication de Gisèle Vanhèse, au colloque Ségalen de Pau en 1985, est entièrement consacrée à la « technique archaïsante dans *Stèles* ». Chacun de ces deux auteurs procède à un inventaire des archaïsmes de l'œuvre, mais ils sont loin de s'accorder. La comparaison entre les deux n'est pas facile et immédiate parce que leurs classes et leurs principes de classement ne sont pas identiques. Le premier distingue des « archaïsmes francs » auxquels il joint les mots empruntés aux langages techniques comme celui du droit ou de certains métiers et des « pseudo-archaïsmes » dans lesquels il inclut des cas d'absence d'article, des locutions avec préposition, des insertions de mots inhabituels, des hésitations dans certaines tournures ainsi que des changements de catégories et ce qu'il appelle des « archaïsmes par contagion » qui comprennent des « archaïsmes de choses ». La seconde reproche au premier de confondre les divers types d'archaïsmes et elle oppose les archaïsmes linguistiques aux archaïsmes de civilisation (peu nombreux selon elle). Mais à côté des archaïsmes linguistiques (une soixantaine constituée des trente relevés par Bol et autant qu'il a / aurait oubliés), elle liste des « mots à légère coloration archaïsante » étiquetés dans les dictionnaires « peu usité » et « littéraire ». Elle termine avec quelques « technicismes » aux effets proches des archaïsmes. Le tableau suivant permet de mettre en regard les deux relevés¹¹.

A) Archaïsmes pour Bol, reconnus tels par Vanhèse (une trentaine)

⁹ Ce qui correspond aux résurgences de Zumthor (1967). La communication de Chantal Wionet contient quelques exemples de mots donnés comme vieillissant par Richelet et courants aujourd'hui, comme *assaillir*.

¹⁰ On peut s'interroger sur la pertinence de prendre des dictionnaires du 20^e siècle comme *Le Robert* pour *Stèles* de Ségalen, comme le fait Vanhèse car l'œuvre est antérieure de plusieurs décennies. On peut également contester le caractère conservateur qu'elle attribue au *Littre* et au *Dictionnaire général* qui se montrent parmi les dictionnaires les plus ouverts à la néologie (v. J.-F. Sablayrolles, « Le militantisme néologique dans sept dictionnaires du XIX^e siècle », à paraître dans les actes du colloque *La lexicographie militante*, Fr. Gaudin éd.).

¹¹ Bol (1972 : 131) reconnaît lui-même les limites de ses listes des archaïsmes francs et des pseudo-archaïsmes : « tel qu'il se présente ce recensement ne donne pas un tableau absolument exhaustif de ce qui est archaïque dans le vocabulaire de *Stèles* ». Une vérification dans le TLFi de ses listes et de celles de Vanhèse ne confirme pas la qualité d'archaïsme pour tous les items relevés. Mais, sur ce point, le TLF est parfois incomplet et beaucoup de termes relèvent de domaines de spécialité d'importance moindre aujourd'hui que dans les siècles passés, comme la vénerie ou l'héraldique, ou d'états anciens de domaines comme le droit ou l'architecture. Leur effet est dès lors comparable à celui des archaïsmes proprement dits.

1. Noms : **déduit** « divertissement » ; **faute** « manque » ; **officier** « qui a obtenu une charge » ; au **parler** ; nos **pensers** ; **répons** « réponse » ; **satellite** « garde armé » ; **transport** « mouvement violent de passion » ; **vertu** « efficace, propriétés »
2. Adjectifs : [vitesse] **élançée** « lancée avec force » ; [vase] **lucide** « clair » ; **original** « originaire » ; **trine**
3. Verbes : **advenir** (constr pers) ; **commettre** « exposer » ; **courir** « traverser, sillonner » , **dénoncer** « annoncer », **dévouer** « consacrer à » ; **enseigner** « désigner » ; **entendre à** « être occupé à », [s']**offenser** « choquer, blesser » ; **savoir** « connaître +<concret> »
4. Mots-outils : **avant que de** ; **encor** ; **hormis** « excepté » ; **hors** « excepté » ; **las** !;

B) Archaïsmes pour Bol, non reconnus tels par Vanhèse (absents ou contestés)

1. N : **ambleur** (du N ambleure) ; **défaut** « manque » ; **sorte** « manière, façon » ; **stupeur** « immobilité » ; **temps** de *c'est le temps* « voici le temps »
2. Adj : **heureux** « qui promet de la bonne chance » ; **mémorial** « qui conserve la mémoire »
3. V : **accuser** « indiquer »

C) Archaïsmes pour Vanhèse, absents de Bol

1. Noms : **épousailles** ; **hôtellerie** ; **licol**¹² ; **médecines**
2. Adjectifs : [chemin] **bifurqué** ; **caduc** ; **cérémonieux** ; **fameux** ; **inespérable** ; **singulier**
3. Verbes : **bramer** (sens figuré) ; **garder** « se garder de » ; **gauchir** ; **se paître** ; **toiser** ; **réjouir** ; **faire** (dans *fais-nous malades*)
- 4 Mots-outils : **d'avant** (« devant »)

D) Mots à légère coloration archaïsante (rares, littéraires, certains termes techniques...)

D1 Commun à Bol et Vanhèse

- 2 Adj : **aubère** (vie agricole et art équestre)
- 3 V : **lever** « récolter, recueillir » (vie agricole) ; **se couronner** (art vétérinaire)

D2 liste de Vanhèse

- peu usité, rare : **clin** (de tes petits yeux) ; **chose** « matière » ; **gardien** (adj) ; **radier** « rayonner » ; **daigner** (construction absolue)
- littéraire +vx : **aboi**, **nues** (nom) ; **familier** ; **inouï** ; **se mirer** ; **susciter**
- littéraire : **user** (« utiliser ») ; **emplir** « remplir » ; **cavale** ; **oiselle** ; **soleil** (« jour »)

Technicisms, mots rares // archaïsmes : **incuse** (numismatique) ; **déliter** ; **bâti** (maçonnerie, menuiserie) ; **tripode** (marine)

D3 Liste de Bol

(termes dont l'« acception est souvent une survivance de l'ancienne langue »)

¹² Et non Picop, comme cela est écrit à la suite d'une faute de frappe, à la page 329.

1. N : **actes** ; **décret** ; **répondant** ; **sceau** ; **supplique** (droit) ; **influx** (astrologie) ; **redan** ; **dais** ; **château d'angle** (architecture, archaïsmes de choses pour des réalités disparues) ; **bâti** ; **cambrure** ; **plein** ; **table** (architecture) ; **bois** « pièces de bois »

3. V : **investir** « revêtir solennellement d'un pouvoir » ; **marquer d'un sceau, promulguer un édit** ; **récusar** (quelqu'un d'autre qu'un juge ou un témoin) ; **siéger** (termes de droit) ; **déliter** ; **gauchir** (architecture) ; **accoupler** les chevaux « les atteler deux par deux » ; **buter, coiffer les lièvres** (vie agricole et art équestre)

E Archaïsmes par contagion (Bol)

Du fait de cotexte (véritables archaïsmes, formules bibliques, etc.) des mots ou expressions prennent une teinte d'archaïsme : **labeur** ; **enclose** ; [tout] **s'ordonne** ; les **vivants** « les hommes » ; **l'influx** ; **le jour croît** ; **face** « visage, surface » ; **menu** « de peu d'importance » ; **nues** ou **nuées** « nuages » ; **sépulture** « tombeau » ; **à lui complaire** ; **j'ai vécu ma vie**.

Quoi qu'il en soit du détail d'interprétation ou de classement de tel ou tel item ou de telle ou telle tournure, leur grand nombre paraît donner une indéniable couleur archaïsante à l'ensemble de l'œuvre. La plupart de ceux relevés par Bol ou Vanhèse paraissent en effet désuets, vieillis, rares ou littéraires. Il faut donc s'assurer qu'ils l'étaient déjà au début du 20^e siècle, pour ne pas courir le risque de surestimation. Mais ce qui est avéré avant même toute vérification, c'est qu'il s'agit plutôt d'archaïsmes que de paléologismes. Il ne s'agit quasiment jamais de mots ou tournures qui auraient complètement disparu de la langue et que l'auteur — à qui son érudition les aurait fait connaître — aurait choisi de remettre en circulation. Il s'agit, dans tous les cas ou presque, de mots ou acceptions connus ou susceptibles de l'être des lecteurs cultivés (et peu nombreux) auxquels est destinée l'œuvre. Une ignorance accidentelle est interprétée comme le signe de quelque chose que son ancienneté a rendu rare.

Les termes de domaine de spécialité, les technicisms, concourent également à l'aspect archaïsant du texte. Ils viennent en effet de techniques qui n'ont plus cours mais qu'un homme cultivé peut connaître, dans les domaines de l'architecture, du droit ou de la religion, qui sont les plus fréquemment convoqués. Aucun n'est issu de techniques contemporaines pointues, ce qui les rendrait inconnus sauf aux spécialistes de ces domaines. Des technicisms comme *coiffer* « saisir un animal au niveau des oreilles », *incuse* « monnaie frappée d'un seul côté », etc. sont en fait plutôt culturels.

Inversement, on ne peut qu'être frappé par le nombre infime¹³ de xénismes, appelés aussi exotismes. Il n'y a guère que *koumys* « boisson fermentée à base de lait » qui répond à cette définition, bien qu'il soit présent dans des dictionnaires du 19^e comme le *Littré*. Les noms propres chinois, qui marquent l'inspiration étrangère et qui sont nombreux, ne sont pas des xénismes ou exotismes à proprement parler. De la même manière, l'absence ou la faible présence numérique des paléologismes, des véritables néologismes ou des termes pointus de domaines scientifiques contemporains est remarquable. Le lecteur est rarement confronté à des mots ou tournures pour lesquels aucune information n'est disponible dans sa mémoire et pour lesquels il doit élaborer, par tout un travail interprétatif, une charge sémantique.

Le grand nombre d'items et de procédés d'écriture concourant à la tonalité archaïque de *Stèles* constitue une des pistes de lecture. Ils contribuent à dérouter le lecteur non averti et

¹³ Contrairement à ce que laisse entendre Vanhèse (1985 : 328) : « Le faible taux d'archaïsmes de civilisation est compensé par la présence de ces autres mots de civilisation que sont les exotismes ». Les archaïsmes de civilisation dénomment des réalités disparues et ne possédant plus de correspondants dans la langue moderne, ils s'opposent aux archaïsmes linguistiques.

à faire entrer un lecteur cultivé dans une temporalité différente. Les effets dominants que les stylisticiens leur accordent dans l'œuvre sont, entre autres, « la gravité », « une noblesse très affirmée », « un style soutenu » qui s'appuie sur les « modes traditionnels et originels de l'expression » correspondant à un projet de renouvellement de l'écriture tourné vers « une littérature des origines » et un « passé mythique » comme l'est celui de la Chine qui sert de cadre à l'œuvre. Quoi qu'il en soit du détail de l'interprétation de la tonalité archaisante, nul doute qu'il ne s'agit pas d'un simple ornement, mais d'un enjeu fondamental de l'œuvre.

2.2. Les lexies « anciennes » dans *Le Burelain* de R. Jorif

Constitutives également du roman de Richard Jorif, *Le Burelain* (1985), les lexies anciennes ne sont pas du même type que celles de *Stèles* et ne jouent pas les mêmes rôles. Chaque page contient en moyenne une ou deux lexies inconnues, même d'un lecteur cultivé. Outre quelques termes techniques et de véritables néologismes —non retenus ici—, ce sont surtout des paléologismes que l'on rencontre, comme l'attestent des marques d'usage (vieux, classique) dans certains dictionnaires ou l'absence dans les dictionnaires contemporains de lexies présentes dans le *Littré*. Plusieurs types de comptage mettent en évidence l'importance des paléologismes.

2.2.1. Nombre de marques dans les dictionnaires

Sur 128 lexies anciennes du roman présentes dans *Littré*, un certain nombre ont une marque explicite d'usage signalant leur caractère non actuel : 9 dans *Littré*, 34 dans *Lexis*, 25 dans le *Nouveau Petit Robert* (NPR) et 1 dans le *Petit Larousse Illustré* (PLI).

Ces différences s'expliquent d'abord par un problème de date : un certain nombre de lexies ne devaient pas encore être sorties d'usage au 19^e siècle comme elles le sont un siècle après. Il n'est pas étonnant que le *Littré* en ait moins que le *Lexis* ou le *Robert*. Le faible nombre dans le *PLI* tient à ce qu'il vise exclusivement l'usage contemporain et que, n'étant pas un dictionnaire de langue, il note rarement les variations chronolectales. En revanche *NPR* et *Lexis* sont des dictionnaires de langue attentifs aux usages réels précisés par de nombreuses marques. La macrostructure de *Lexis* comporte un paragraphe « classique » pour les acceptions des 17^e ou 18^e siècles disparues depuis. Mais ces chiffres donnent plus d'indications sur les dictionnaires que sur les particularités de la langue de Jorif. Le nombre des lexies marquées est de ce point de vue plus révélateur.

2.2.2. Nombre des lexies marquées anciennes

Une lexie a une marque dans trois dictionnaires (*Robert*, *Lexis* et *PL*) ; 16 lexies en ont une dans deux (*Robert* et *Lexis*) ; 34 lexies dans un seul : 9 dans *Littré*, 17 dans *Lexis*, 8 dans *Robert* et aucune dans *PLI*.

51 lexies sont marquées au moins une fois dans un dictionnaire sur le corpus de 128, ce qui représente un pourcentage important, de l'ordre de 40% (39,84% exactement). Pour les autres c'est leur présence dans le *Littré* (sans indication d'un usage obsolète) et leur absence dans un ou plusieurs des trois dictionnaires contemporains pris comme outils de vérification qui laisse penser que ces lexies qui ont eu cours dans les siècles passés ont pour ainsi dire complètement disparu de l'usage courant du français de la fin du 20^e siècle.

2.2.3. Différences dans le nombre des lexies présentes dans les dictionnaires par rapport à *Littré*

Par ordre croissant de différences par rapport aux 128 lexies présentes dans le roman et dans le *Littré*, nous n'en relevons que 49 dans *Lexis* (79 sont donc absentes), 34 dans *Robert* (94 absentes), 7 dans *PLI* (121 absentes).

La différence avec *PLI* qui se soucie plus de l'usage courant de la langue que de son histoire est particulièrement instructive. Nombre des mots absents de *PLI* mais présents dans *Lexis* et/ou *Robert* le sont avec une marque indiquant le caractère obsolète de ces lexies. L'absence dans les trois dictionnaires de la fin du 20^e siècle est un bon indice de la désuétude de ces mots et expressions trouvés dans le roman et présents dans le *Littré*.

Avant d'examiner combien sont absentes dans les trois dictionnaires et combien sont présentes seulement dans le *Littré* et dans un des deux autres dictionnaires *Robert* ou *Lexis*, le calcul du nombre de marques d'un usage ancien ou vieilli par rapport au nombre de lexies présentes dans chacun des dictionnaires est également instructif.

2.2.4. Nombre de lexies marquées par rapport aux lexies présentes dans chaque dictionnaire

	<i>Littré</i>	<i>Lexis</i>	<i>Robert</i>	<i>PL</i>
total	128	49	34	7
marquées	9	34	25	1
non marquées	119	15	9	6

La proportion faible de marques dans le *Littré* et dans *PLI* s'explique, pour *Littré*, par le fait qu'elles sont moins fréquentes au 19^e que maintenant, et pour *PLI* par le souci des choses autant que des mots et seulement de l'usage contemporain. En revanche les deux dictionnaires de langue monovolumaires contemporains présentent une proportion élevée de marques (69,38% pour *Lexis* et 73,53% pour *Robert*) correspondant à leurs statuts et objectifs avoués. Si *Robert* privilégie l'emploi contemporain, il a également des préoccupations historiques et offre à ses lecteurs un outil capable de les aider à lire de nombreux types de textes et il a aussi comme objectif de préciser les usages (topolectaux, chronolectaux et sociolectaux). Quant au *Lexis*, il se veut tourné non seulement vers l'usage contemporain mais aussi vers l'usage des siècles passés et il indique systématiquement les emplois en usage aux siècles classiques.

2.2.5. Caractère ancien montré par des comparaisons entre les dictionnaires

Pour en revenir aux disparités d'incorporation entre les dictionnaires à propos des 119 lexies « anciennes » non marquées dans *Littré*, il reste à examiner le sort de celles qui sont présentes mais sans marques d'un usage ancien dans un des trois autres dictionnaires utilisés pour cette étude.

Sur les 15 lexies non marquées de *Lexis*, 5 sont marquées dans *Robert*, 7 absentes de *Robert* et 3 absentes du seul *PLI*. Ce sont donc 12 lexies sur 15 (80%) que deux autres dictionnaires de la même époque dénoncent comme anciennes, soit explicitement, par une marque d'usage, soit implicitement par l'absence dans la nomenclature.

Sur les 9 lexies non marquées de *Robert*, 2 sont marquées dans *Lexis*, 4 absentes de *Lexis* et 3 absentes du seul *PLI*. Dans ce cas ce sont encore 6 lexies sur 9 (66,66%) qu'une marque d'usage ou l'absence dans les deux autres dictionnaires font considérer comme anciennes.

Les 6 lexies non marquées de *PL* sont toutes marquées dans *Robert* et/ou *Lexis*.

72 lexies non marquées de *Littré* sont absentes des trois dictionnaires du 20^e siècle, 42 sont présentes et marquées dans au moins un dictionnaire (une est marquée dans les trois dictionnaires, 16 le sont dans *Lexis* et *Robert*, 17 dans *Lexis* seul et 8 dans *Robert* seul) et 14

ne sont présentes que dans un ou deux dictionnaires, sans être marquées. Ce qui frappe dans ces derniers chiffres, c'est la forte proportion de lexies signalées anciennes (32,81 %) ou unanimement absentes des trois dictionnaires du 20^e siècle (plus de la moitié 56,25 %) qui, ensemble, représentent 89 %. La question de la désuétude relative des lexies soumises à l'étude ne se pose donc que pour à peine plus de 10% d'entre elles. Mais leur absence dans un et surtout dans deux autres dictionnaires constitue un indice.

2.2.6. Commentaires

Il reste que le sens des marques d'usage n'est pas toujours clair, sauf la mention d'une acception « classique » dans *Lexis* réservée aux acceptions sorties d'usage. Mais la mention « vx » des autres dictionnaires, en particulier du *Robert*, est ambiguë et peut noter soit un mot « mort », hors d'usage, un paléologisme, soit un mot « vieillissant », un archaïsme. À des emplois indiqués classiques par *Lexis* correspondent, dans *Robert*, soit la marque vx, soit la présence du mot sans marque, soit l'absence du mot. La marque d'usage vx est en fait aussi ambiguë que le mot archaïsme.

Quoi qu'il en soit, la grande majorité des 128 mots (ou expressions) anciens relevés dans le roman sont inconnus des lecteurs contemporains qui peuvent prendre certains comme des créations de l'auteur. Il s'agit donc essentiellement de paléologismes. Les emplois à proprement archaïques sont peu nombreux. Cela correspond au probable procédé d'écriture mis en œuvre qui consiste pour l'écrivain à insérer dans la rédaction de son roman des mots ou expressions qu'il découvre dans le *Littré* et qui ne sont plus en usage maintenant. Cette hypothèse est confortée par la trame du roman même dont le personnage principal est un lecteur assidu du *Littré*. L'auteur lui prête sa propre dévotion envers le lexicographe et son œuvre. Le roman est en quelque sorte une défense et illustration du lexique de la langue française. Cette réhabilitation de mots ou expressions ne se fait pas sans un certain humour et c'est aussi le plaisir du lecteur qui est visé. On s'amuse en effet des aventures du personnage principal qui se fait remarquer par l'emploi d'un vocabulaire que les autres personnages de la fiction (tout comme le lecteur) ne connaissent pas. Mais paradoxalement, la sympathie pour le héros fait que le lecteur se trouve du côté de celui qui connaît des mots inconnus et non du côté des autres personnages alors que, du point de vue lexical, il se trouve dans leur situation.

Mais à côté de l'aspect plaisant, ludique, se manifeste un attachement à la langue française avec sans doute un regret de voir disparaître des mots et de constater que les contemporains ne les (re)-connaissent plus, à défaut de les employer. L'œuvre cherche à attirer l'attention sur eux et à leur redonner vie. L'entreprise a fait des émules puisque des initiatives ont été lancées, entre autres par Bernard Pivot, pour sauver quelques dizaines de mots anciens ou vieillissants. Cette nostalgie est néanmoins suspecte et se fonde sur une méconnaissance des usages sociaux qui président aux évolutions du lexique.

Conclusion

Dans leur utilisation de ce qu'on appelle globalement des « archaïsmes », les deux œuvres prises comme objets d'étude confirment la nécessité de distinguer des archaïsmes proprement dits et ce que j'ai proposé de nommer des paléologismes. La différence linguistique fondée sur le fait que les lecteurs aient disponibles ou dans leur mémoire une unité lexicale, associée à une connotation vieillie, conduit à des effets stylistiques différents. Ceux des paléologismes sont proches de (voire identiques à) ceux des néologismes, des emprunts qui restent des xénismes, voire des hapax ou des termes très techniques inconnus en dehors de leur domaine. Ils diffèrent de ceux des archaïsmes véritables. Alors que ceux-ci accompagnent une écriture aristocratique et une valorisation d'un passé mythifié et de hautes

ambitions, les paléologismes de Jorif sont jeux de langue destinés au plaisir du lecteur (et à l'établissement d'une connivence avec le personnage et l'auteur) en même temps qu'ils sont la marque d'un attrait pour la langue française et sa « richesse » ainsi qu'un combat pour la défendre et l'illustrer. Mais la distinction linguistique proposée ci-dessus repose crucialement sur les connaissances lexicales et culturelles de chaque lecteur. Or le lexique intégré par chacun diffère peu ou prou de celui des autres membres de la communauté linguistique. Aussi les fluctuations mentionnées dans le repérage et l'analyse des effets produits ne sont-elles pas surprenantes. Chacun lit avec ce qu'il est et ce qu'il sait. Il n'est donc pas étonnant que les mêmes items fassent l'objet de jugements discordants. Mais d'une part, des classes de lecteurs ont néanmoins un savoir partagé assez vaste, et d'autre part, si un fait isolé est discutable (et interprétable différemment selon son contexte), leur grand nombre est repérable et significatif.

Indications bibliographiques

- BOL V. P. ([1972] 1999), *Lecture de Stèles de V. Segalen*, Minard, « Lettres modernes ».
- DOUMET C. (1992), *Le Rituel du Livre*, Hachette.
- GRUNIG B.-N. et R. (1985), *La fuite du sens*, Credif-Hatier.
- JORIF R. (1985), *Le burelain*, F. Bourin.
- KLINKENBERG J.-M. (1970), L'archaïsme et ses fonctions stylistiques, *Le français moderne*, tome 38, pp. 10-34.
- RIFFATERRE M. (1971), *Essais de stylistique structurale*, Flammarion.
- SABLAYROLLES J.-F. (2000), *La néologie en français contemporain*, Champion.
- SABLAYROLLES J.-F. (2006), « Terminologie de la néologie : lacunes, flottements et trop pleins », *Syntaxe et Sémantique* n° 7, *La terminologie linguistique : problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels*, Presses universitaires de Caen, décembre 2006, pp. 79-89.
- SABLAYROLLES J.-F. (à paraître), « Le militantisme néologique dans sept dictionnaires du XIX^e siècle », à paraître dans Actes du colloque *La lexicographie militante*, Fr. Gaudin éd.
- SÉGALEN V. ([1912] a)1986 et b)1999), *Stèles*, a) éd de Bouillier H, Mercure de France et b) C. Doumet, Le Livre de Poche.
- VANHESE G. (1988), « La technique archaïsante dans *Stèles* », Actes du colloque Ségalen (mai 1985) à Pau Y.-A. Favre éd.
- ZUMTHOR P. (1967), Introduction aux problèmes de l'archaïsme, *Cahiers de l'Association Internationale des études françaises*, mars 1967, n° 19.